



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION IDIO(M)RYTHMIE POUR LE SPECTACLE "TRAJECTOIRE(S)

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2026-2027,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec l'association IDIO(M)RYTHMIE domiciliée 22, rue de la Concorde 85000 LA ROCHE SUR YON pour deux représentations du spectacle « Trajectoire(s) » à la salle d'Armes le 16 avril 2027 à l'occasion du festival Le Noob pour un montant de 3.170,50 €.

Fait à Pont-Audemer, le 26 août 2026

Le Maire

Alexis DARMOIS

